

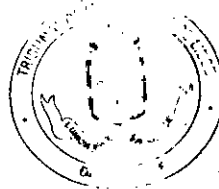
**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser
au
Monite
belg



26062766



Greffe

30/4/2026

N° d'entreprise : **0550 649 204**

Nom

(en entier) : **L'ENTRE DEUX SRA**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Thier des Raves 2 à 4550 NANDRIN**

Objet de l'acte : Démissions et nominations

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée générale extraordinaire de l'ASBL L'Entre Deux SRA s'est tenue ce 22 décembre 2025, au bureau VERDIN (Voie de l'Ardenne 12, 4053 Chaudfontaine).

Ordre du jour :

1. Démission des membres suivants : Jean-Pierre Bourdouxhe.
2. Démission des administrateurs suivants : Jean-Pierre Bourdouxhe et Shawna Bourdouxhe.
3. Acceptation de nouvelles candidatures comme membres effectifs : NATALIS Laura, DUCHATEAU Messaline, STEIN Géraldine.
4. Nomination de deux nouveaux administrateurs (art. 9:5 du CSA) : NATALIS Laura, DUCHATEAU Messaline.

Délibérations et décisions :

-L'Assemblée acte la démission des administrateurs suivants : Jean-Pierre Bourdouxhe à dater du 20/12/2025 et Shawna Bourdouxhe à date du 19/12/2025.

-L'Assemblée acte la démission des membres suivants : Jean-Pierre Bourdouxhe à dater du 20/12/2025.

-L'Assemblée vote l'acceptation des candidats suivants comme membres effectifs :

- NATALIS Laura – résultat du vote : 5/5 voix présentes/représentées ;
- DUCHATEAU Messaline – résultat du vote : 5/5 voix présentes/représentées ;
- STEIN Géraldine – résultat du vote : 5/5 voix présentes/représentées ;

-L'Assemblée nomme comme administrateurs (en remplacement des administrateurs démissionnaires) :

- NATALIS Laura – trésorière- résultat du vote : 5/5 voix présentes/représentées ;
- DUCHATEAU Messaline – Secrétaire- résultat du vote : 5/5 voix présentes/représentée.

Leur mandat est exercé à titre gratuit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15H30.

Le Président : COLIN Yvette

Le Secrétaire : BOTTIN Béatrice

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).